



Opening Speech

La COP21/CMP11, ou 21^{ème} Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques dite Conférence des parties

Patrice BREHMER^{1,*}

¹Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR 195 Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin (Lemar), rue Dumont d'Urville, 29280 Plouzané, France

*Correspondance: Tél: (+221) 77 122 16 15; Courriel: Patrice.Brehmer@ird.fr (P. BREHMER)

Reçu le 02/11/2015; publié le 15/05/2016
AWA © MS SE4_08

Abstract

La Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, a été adoptée au cours du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et a été ratifiée par 196 « parties », les parties prenantes, à la Convention. Cette convention cadre est une convention universelle de principe, qui reconnaît l'existence d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène. La Conférence des parties (COP), composée de tous les États « parties », constitue l'organe suprême de la convention. Elle se réunit chaque année lors de conférences mondiales où sont prises des décisions pour respecter les objectifs de lutte contre les changements climatiques. Les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des parties ou par consensus. La COP qui se tiendra à Paris sera la 21^{ème} d'où le nom de « COP21 ». On parle aussi de « CMP » pour désigner les États de la réunion des parties au Protocole de Kyoto, Paris sera la 11^{ème} session (d'où le signe « CMP11 »). La CMP veille à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et prend des décisions pour promouvoir l'effectivité de celle-ci.

C'est dans ce contexte que nous allons élaborer la déclaration Océan Climat de Dakar est une initiative volontaire initiée par des institutions de recherche qui vise à supporter les initiatives déjà initiées en ce sens par la CEDEAO, l'UEMOA, l'Union Africaine, la Commission Européenne et les Nations Unies, sur les questions relatives aux impacts du climat sur l'environnement marin et la pêche. Les institutions de recherches Africaines déclarantes et leurs partenaires du nord ont collaboré ou collaborent dans le cadre de projets de recherche, *e.g.* AWA (BMBF-IRD) et Preface (CE DG Env FP7) pour renforcer les moyens analytiques des secteurs de l'environnement, du climat ou de la pêche.



Commission Sous-Régionale des Pêches
Sub-Regional Fisheries Commission



International Conference ICAWA 2015

Extended book of Abstract

THE AWA PROJECT
Ecosystem Approach
to the management
of fisheries and the
marine environment
in West African waters

Cap-Vert

Mauritanie

Sénégal

Gambie

Guinée Bissau

Guinée

Sierra Leone

ISBN: 978-2-9553602-0-2



Bundesministerium
für Bildung
und Forschung



Institut de recherche
pour le développement



Trilateral German-French-African research initiative



Edited by:

Patrice BREHMER (IRD, France; Dakar), Babacar BA (CSRP, Sub-Region; Banjul) & Gerd KRAUS (TI, Germany; Hamburg).

Technical support: Marie Madeleine GOMEZ (CSRP), Ndague DIOGOUL (IRD).

With the collaboration of:

Peter BRANDT, Bamol Ali SOW, Alban LAZAR, Xavier CAPET, Heino FOCK, Eric MACHU, Hamet Diaw DIADIHO, Didier JOUFFRE, Ibrahima DIALLO, Joern SCHMIDT, Werner EKAU, Amadou GAYE, Mahfoudhould TALEB SIDI, Modou THIAW, Cl Abdoulaye DIOP, Adama MBAYE, Dienaba Beye TRAORE, Moussa SALL, Mariline DIARA, Assane FALL, Ibrahima LY, Ivanice MONTEIRO, Vamara KONE, Aboubacar TOGUYENI, Marie BONNIN, Abdelmalek FARAJ.

ISBN: 978-2-9553602-0-2

Sub Regional Fisheries Commission / Commission Sous Régionale des Pêches ©2016

Cover design: AWA (BMBF – IRD) project

Logo and flyers: Laurent CORSINI (IRD)

Translation: Amadou NDIONE (independent)

Sponsors ICAWA 2015:

